

REPUBLIQUE DU BENIN*Fraternité-Justice-Travail*

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N°2016-524 du 24 août 2016
portant nomination au Ministère
des Infrastructures et des Transports.

**LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,**

- Vu la loi n° 90-032 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
Vu la proclamation, le 30 mars 2016 par la Cour Constitutionnelle, des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 20 mars 2016 ;
Vu le décret n° 2016-264 du 06 avril 2016, portant composition du Gouvernement ;
Vu le décret n° 2016-292 du 17 mai 2016 fixant la structure type des ministères ;
Vu le décret n° 418 du 20 juillet 2016 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère des Infrastructures et des Transports ;
Sur proposition du Ministre des Infrastructures et des transports ;
Le Conseil des Ministres entendu en sa séance ordinaire du jeudi 11 août 2016,

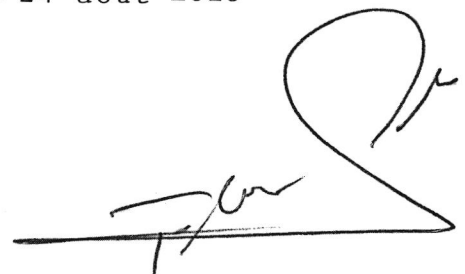
D E C R E T E :

Article 1^{er} : **Monsieur Placide Jonas Sètondé AYATODE**, Administrateur des Services Financiers, est nommé Directeur de l'Administration et des Finances (DAF) au Ministère des Infrastructures et des Transports.

Article 2 : Le présent décret qui abroge toutes dispositions antérieures contraires, prend effet à compter de la date de prise de fonction de l'intéressé et sera publié au Journal Officiel.

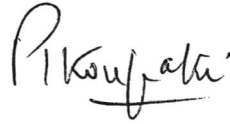
Fait à Cotonou, le 24 août 2016

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,



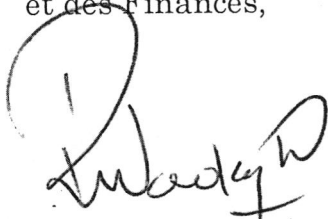
Patrice TALON.-

Le Ministre d'Etat, Secrétaire Général
de la Présidence de la République,



Pascal Irénée KOUPAKI

Le Ministre de l'Economie
et des Finances,



Romuald WADAGNI

Le Ministre des Infrastructures et des
Transports,



Hervé HEHOMEY

AMPLIATIONS: PR 6 AN 2 CS 2 CC 2 CES 2 HAAC 2 HCJ 2 MEF 02- SGP 01- AUTRES MINISTÈRES
20 SGG 4 INTERESSE 01 -JORB 1.